

SOMMAIRE.



Je suis l'Immaculée Conception, p. 280. — S. François d'Assise, p. 284. — Connaître Dieu et Jésus-Christ, p. 291. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, p. 394. — Correspondance, de Rome, p. 297. — Un Tertiaire du XIX^{me} siècle, p. 301. — Chronique, p. 305. — Grande procession du carême dans la Basilique du T. S. Sépulcre, p. 312. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, p. 316. — Nécrologie, p. 322.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plénières.

1. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du *chemin de la croix*.
2. Un jour du mois, en récitant six *Pater, Ave, Gloria*, nombreuses indulgences, plénières et partielles.
3. Le jour de la réunion mensuelle, indulgence plénière, *aux conditions ordinaires*.
4. Un jour du mois, au choix de chacun (*mêmes conditions*.)
5. 10 Juillet, fête de S. Elie prophète, pour ceux qui portent le scapulaire du Mont Carmel (*conditions ordinaires*)
6. 16 ou un dimanche de Juillet, comme au No 5.
7. 25, S. Jacques le Majeur, pour quiconque garde sur lui ou près de lui un objet pieux auquel sont attachées les Indulgences apostoliques.
8. 26, Ste ANNE, comme au No 5.
9. A la fin du mois, pour quiconque aura fait chaque jour un exercice privé pour le mois du Précieux Sang.

Indulgences Partielles.

1. 300 jours pour chaque exercice privé, en l'honneur du Précieux Sang.
7 ans et 7 quarantaines, le 8 Juillet.
7 ans et 7 quarantaines, le 14, pour les *Cordigères*.
2. Assistance aux offices de la Visitation dans la chapelle des PP. Franciscains : 400 jours pour Vêpres, ou Matines ou la Ste Messe, — 160 jours pour chacune des Petites Heures. Il suffit de réciter alors au moins 5 *Pater, Ave* et *Gloria*, pour le bien de l'Eglise Romaine.
3. Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par S. S. Léon XIII.